



Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2023

Ordre du jour :

1. Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 13 décembre 2021, du 30 juin 2023 et des 17 et 24 juillet 2023
2. Échange de vues avec le Directeur de Luxembourg for Finance (LFF)

*

Présents : M. Guy Arendt, M. André Bauler, M. François Benoy, M. Sven Clement, M. Paul Galles remplaçant Mme Martine Hansen, M. Fernand Kartheiser, M. Pim Knaff remplaçant M. Gilles Baum, M. Laurent Mosar, M. Gilles Roth, M. Claude Wiseler

M. Nicolas Mackel, CEO de Luxembourg for Finance (LFF)
M. Simon Gorbutt, Deputy CEO de LFF

Mme Caroline Guezennec, Mme Cristel Sousa, de l'Administration parlementaire

Excusés : M. Gilles Baum, M. Yves Cruchten, Mme Martine Hansen, Mme Josée Lorsché

*

Présidence : M. André Bauler, Président de la Commission

*

1. **Approbation des projets de procès-verbal des réunions du 13 décembre 2021, du 30 juin 2023 et des 17 et 24 juillet 2023**

Les projets de procès-verbal sont approuvés.

2. **Échange de vues avec le Directeur de Luxembourg for Finance (LFF)**

Après quelques mots d'introduction du Présent de la Commission des Finances et du Budget, le CEO de LFF présente le document repris en annexe en y apportant les précisions suivantes :

Page 2 : En décembre 2022, l'effectif de la place financière comportait environ 67.422 personnes (sur base des rapports annuels de la CSSF et du CAA), ce chiffre représentant une augmentation d'environ 1.900 emplois en un an. Il est rappelé qu'il devient de plus en plus difficile pour la place de trouver le personnel qualifié dont elle a besoin.

La place compte 119 banques, un chiffre en régression en relation avec la consolidation au sein du secteur bancaire, avec la transformation de certaines filiales en succursales et avec la simplification de certaines structures pour baisser les coûts.

Les avoirs sous gestion atteignent 5.244 milliards d'euros, montant en baisse en raison de sorties nettes de capitaux (net outflows), surtout vers l'Irlande.

Page 6 : Le Luxembourg regroupe 34% des actifs sous gestion européens investis dans des fonds qui respectent les exigences de publication d'informations de l'article 8 du règlement SFDR¹ (fonds article 8) et 53% de ceux investis en fonds article 9. Ces parts de marché soulignent la crédibilité du Luxembourg dans ce secteur.

Les fonds sont classés en trois catégories distinctes, désignées par le nom de l'article de la réglementation SFDR qui s'applique dans chaque cas : Les fonds classés article 6 sont ceux qui décrivent uniquement la façon dont sont intégrés les risques en matière de durabilité et l'évaluation de leur impact (donc sans objectif de durabilité). Les fonds classés article 8 sont des fonds qui ont pour objectif la durabilité, mais qui ne sont pas soumis à des critères de durabilité contraignants (light green). Les fonds classés article 9 comprennent les produits ayant un objectif d'investissement durable ou un objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre (dark green).

Page 7 : Le « return on equity » du secteur bancaire se situe à 4,16%, en deçà de la moyenne européenne de la rentabilité du secteur qui s'élève à 7,3%. Cette profitabilité amoindrie est, entre autres, liée aux coûts élevés auxquels doit faire face le secteur, à la nature des activités des banques et au fait que les garanties sont plus élevées au Luxembourg (ratio de solvabilité Common Equity Tier1 (CET1) de 21,56%) que dans les États membres (CET1 de 15,45%).

Page 11 : La « Bank of London » vient de demander une licence bancaire européenne auprès de la CSSF et de la BCE ; la procédure d'obtention de cette licence prendra un certain temps.

Les entreprises énumérées à la page 11 de la présentation témoignent d'une évolution positive du secteur financier, même s'il n'est évidemment pas possible de comptabiliser le nombre d'entreprises qui ont renoncé à s'établir au Luxembourg. Il est un fait que le Luxembourg perd des parts de marché au niveau des fonds (en raison des « net outflows ») et que certains acteurs du secteur financier s'implantent dans d'autres places financières plus attractives, ces derniers temps en particulier à Paris. En effet, la France a instauré un régime d'impatriés extrêmement attractif (défiscalisation jusqu'à 50% du revenu sur 9 ans) au cours des dernières années.

Il devient urgent qu'au Luxembourg le monde politique réalise que des mesures favorisant la compétitivité de l'économie luxembourgeoise doivent être prises dans les meilleurs délais. Ces mesures peuvent être de nature fiscale, mais pas seulement.

Échange de vues :

¹ Règlement (UE) 2019/2088 du Parlement Européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers

- En réponse à une question de M. François Benoy concernant la comparaison entre le Luxembourg et la Suisse, le CEO de LFF explique que le Luxembourg est souvent critiqué pour les coûts élevés qu'y représentent certaines activités. Or, au Luxembourg et contrairement au cas de la Suisse, le secteur financier est surtout actif dans le back office et le middle office, mais pas dans le front office, niveau auquel sont prises les décisions stratégiques importantes. Les activités de back et de middle office se situant à un niveau inférieur dans la chaîne de valeurs, leurs coûts élevés sont plus difficilement acceptés que des coûts similaires appliqués en Suisse à des activités placées à un niveau supérieur dans la chaîne de valeurs. Il devient dès lors stratégiquement essentiel que les activités réalisées au Luxembourg montent dans la chaîne de valeurs. Pour cela, il s'agira d'attirer les décideurs et d'autres profils spécialisés vers le Luxembourg, entre autres par le biais de mesures fiscales en leur faveur.
- Les avoirs placés dans des fonds article 8 au Luxembourg représentent un montant total de 2,194 milliards d'euros (sur un total de 5,2 milliards d'euros) (voir page 6 de la présentation en annexe).
- La bourse de Luxembourg (LuxSE) a créé « Luxembourg green exchange (LGX) » en 2016 déjà et a, depuis, acquis une très grande crédibilité dans le secteur des obligations vertes en raison des standards et contrôles rigoureux mis en place dès le début. Les émetteurs de dette durable les plus importants au niveau mondial ont ainsi rapidement recouru aux services de LGX. Les bourses de Londres et Paris sont en train de renforcer leur position concurrentielle dans ce domaine d'activité.
- Suite à une intervention de M. Laurent Mosar, le CEO de LFF assure que la conformité (compliance) dans le secteur bancaire est une réalité aux effets positifs, et ce d'autant plus qu'elle a contribué à la création d'un certain nombre d'emplois dans le pays et que certains groupes bancaires ont même établi leur centre de compétences en la matière au Luxembourg. Il est cependant vrai que cette activité requiert des compétences pointues et qu'il est difficile de trouver et d'attirer les talents nécessaires au Luxembourg, d'où l'impératif de trouver des solutions au problème du logement, entre autres.
- Le CEO de LFF précise que la perte de parts de marché par le Luxembourg dans le domaine des fonds d'investissement touche surtout la catégorie des fonds indiciels ETF (exchange-traded funds). L'Irlande présente un avantage compétitif de taille par rapport au Luxembourg en lien avec son accord de non double imposition avec les États Unis. Il appartient dès lors au Luxembourg d'améliorer son attractivité dans le secteur des fonds, sans renoncer à la taxe d'abonnement, mais éventuellement en modulant davantage les taux : il serait ainsi envisageable de prévoir un taux zéro pour les « ETF actifs » (M. Sven Clement est d'avis que ce terme est inapproprié et qu'il devrait être remplacé par celui de « fonds indiciels actifs ») ou de simplifier les critères pour l'application des taux réduits aux fonds investissant dans des activités économiques durables. Quant à la question de M. Mosar s'il serait utile d'agir au niveau de l'IRC, il est précisé que le taux de l'IRC atteint 25% au Luxembourg et se situe ainsi au-dessus de la moyenne européenne et de celle de l'OCDE (l'Irlande applique un taux de 12,5%). Il serait donc effectivement concevable de ramener ce taux vers le taux moyen européen au cours des prochaines années. Il est en tout cas essentiel que le prochain accord de coalition (dans le cas d'une coalition) comporte un message positif et clair à l'égard de l'industrie des fonds.
- M. Mosar constate que le secteur financier de l'UE doit aussi se défendre contre la concurrence des pays tiers dont notamment le Royaume Uni et la place financière de Londres. Il donne à remarquer que même si le secteur financier est officiellement exclu de la réglementation sur les chaînes d'approvisionnement (devoir de vigilance en matière de droits humains et d'environnement), cette dernière aura tout de même des répercussions non-négligeables sur ce secteur.

Le CEO de LFF signale que la place financière de Londres est toujours à la recherche de son positionnement post-Brexit (et devra probablement procéder à une hausse de ses taxes l'année prochaine), alors que la place financière de Paris est en train de renforcer sa compétitivité.

Tous les acteurs partagent l'objectif visé par la réglementation imposant un devoir de vigilance en matière de droits humains et d'environnement ; le secteur financier agit déjà dans le sens de cet objectif par le biais du cadre réglementaire auquel il est soumis et qui inclut, entre autres, les obligations de « sustainability risk reporting » découlant de la « sustainable finance disclosure regulation (SFDR) ». Il serait contreproductif d'imposer des obligations supplémentaires au secteur financier.

*

Le Président de la Commission des Finances et du Budget remercie les membres de la Commission, ainsi que les secrétaires-administrateurs pour la bonne collaboration au sein de la Commission au cours des dernières années.

Luxembourg, le 28 septembre 2023

Annexe :

Présentation powerpoint de LFF - Financial sector update

Procès-verbal approuvé et certifié exact



FINANCIAL SECTOR UPDATE


Nicolas Mackel,
CEO,
Luxembourg for Finance

COFIBU
September, 2023

KEY FIGURES

Employment

 **67,422**
PEOPLE EMPLOYED
(December 2022)

 **13.4%**
OF TOTAL
EMPLOYMENT IN
LUXEMBOURG
(December 2022)

Institutions

 **119**
Banks
(September 2023)

 **301**
Authorised Investment
Fund Managers
(December 2022)

 **69**
Insurance firms
(September 2023 – excluding
captive and reinsurance firms)

Market dynamics

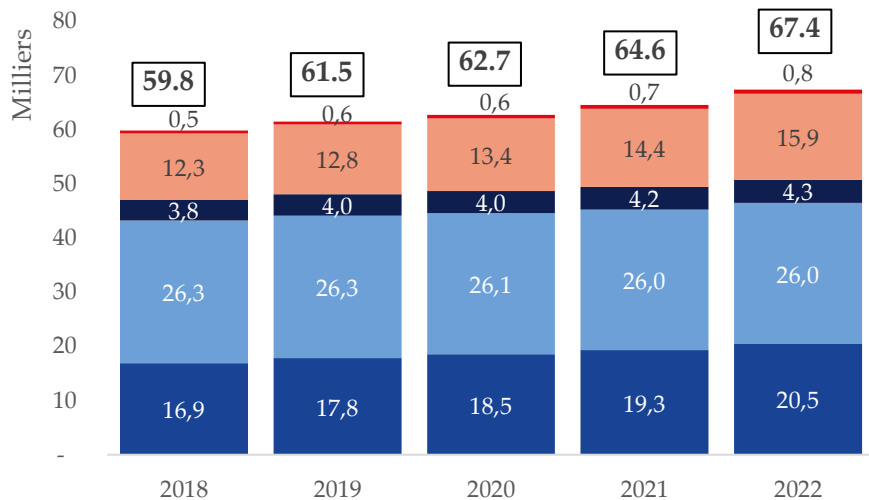
 **€5.244tn**
FUND ASSETS UNDER
MANAGEMENT
(July 2023)

 **€929.3bn**
TOTAL BANK
BALANCE SHEET
(March 2023)

 **€56bn**
INSURANCE GROSS
WRITTEN PREMIUMS
(December 2022)



DIRECT EMPLOYMENT



- Payments and electronic money institutions
- Fund activities not performed by banks
- Insurance
- Banks (incl fund activities of banks)
- Audit, consulting, legal services

 **+12.7%** Accumulated growth
2018 - 2022

 **Fastest growth**

- Payments (11.8% growth per annum)
- Funds industry (6.6% growth per annum)
- Audit, legal and consulting (4.9% growth per annum)

 **Contribution per segment**

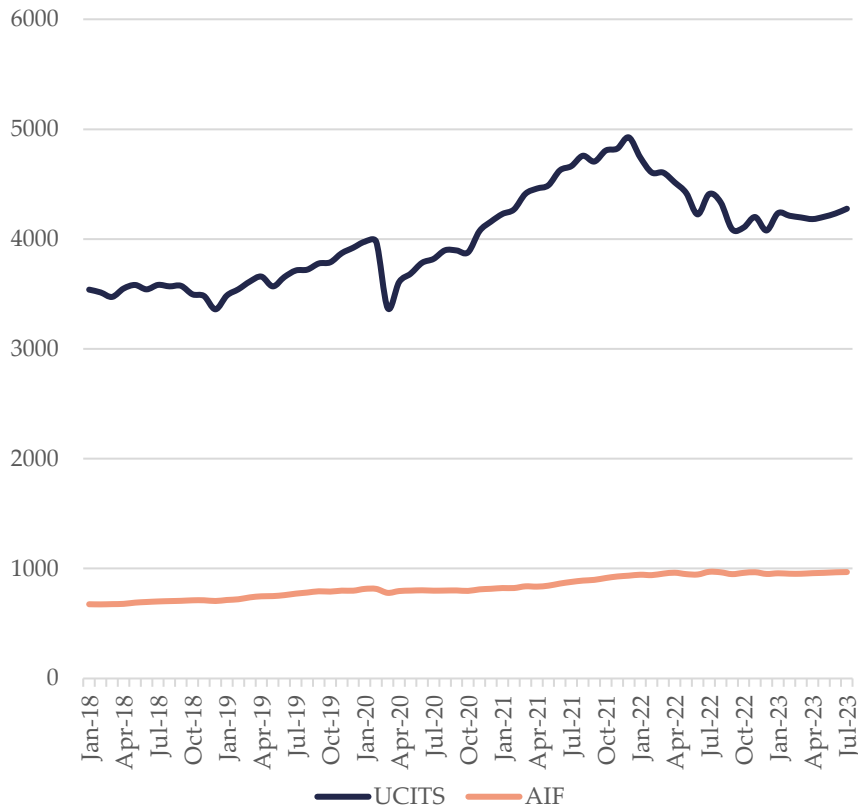
- Banking sector (39%),
- Audit, legal and consulting (30%),
- Fund industry (24%),

Sources: CSSF, CAA, STATEC



ASSET MANAGEMENT

€ bn



€5.244tn

AUM in regulated Luxembourg funds in July 2023

- -2.52% year on year
- +4.86% compound annual growth rate since 2017



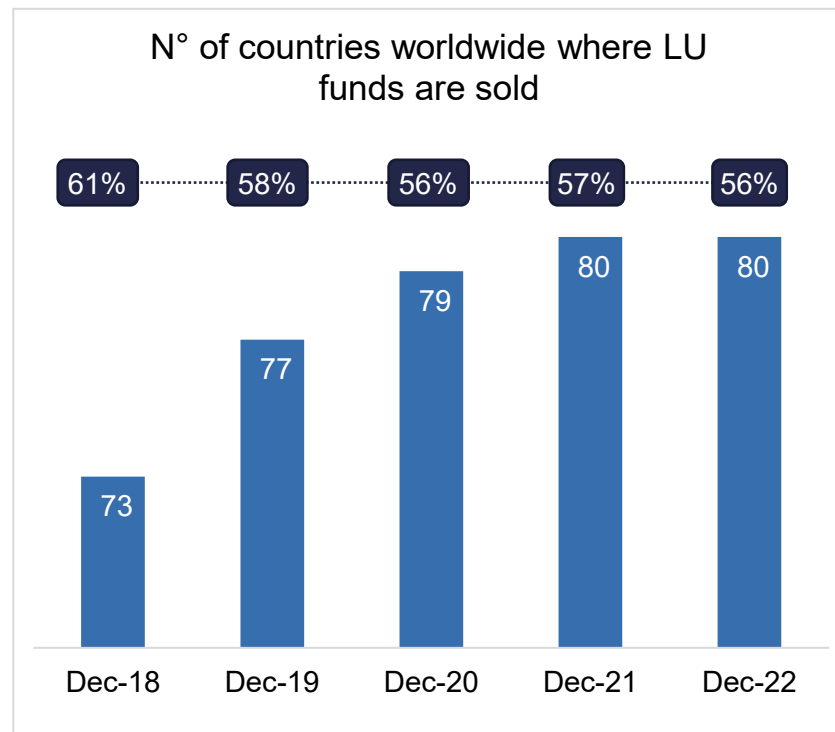
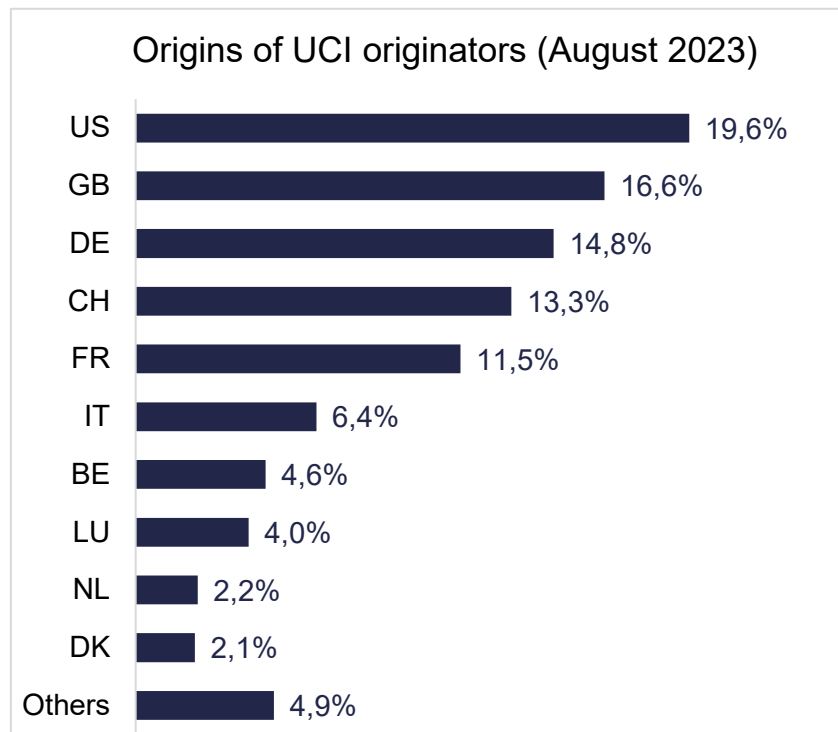
Of which

- Part 1 funds (UCITS): 4.276tn
 - Part 2 funds 161.3bn
 - SIFs 726.9bn
 - SICARs 79.9 bn
- 968bn in Regulated Alternative Investment Funds

Sources: CSSF, ALFI



CROSS BORDER DISTRIBUTION

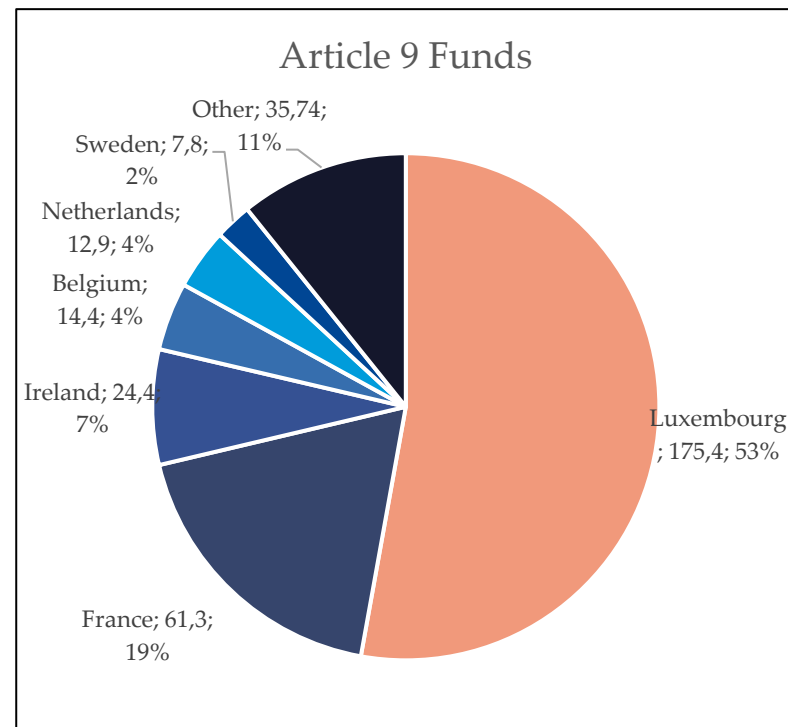
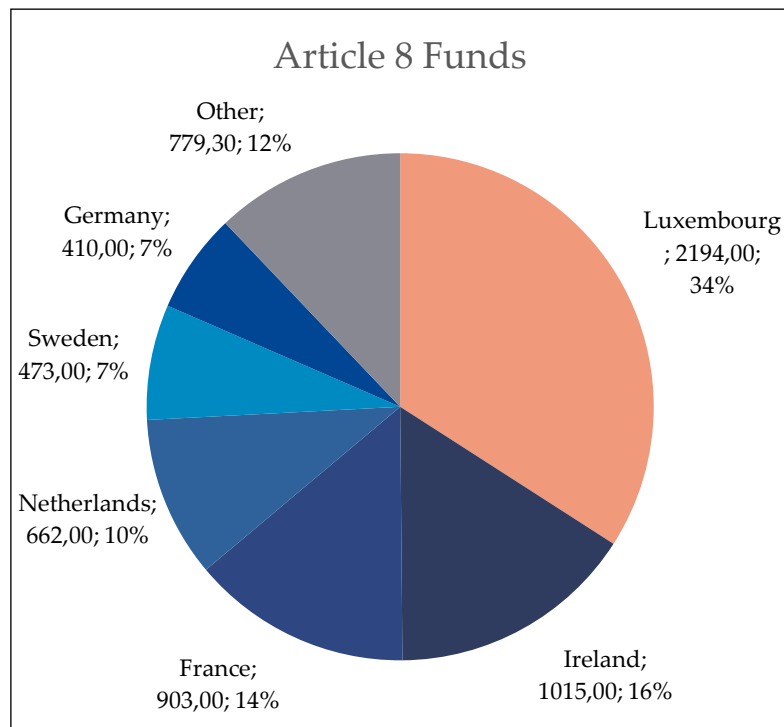


■ Luxembourg's share of cross-border funds

Sources: CSSF, PWC GFD



SUSTAINABLE FUNDS

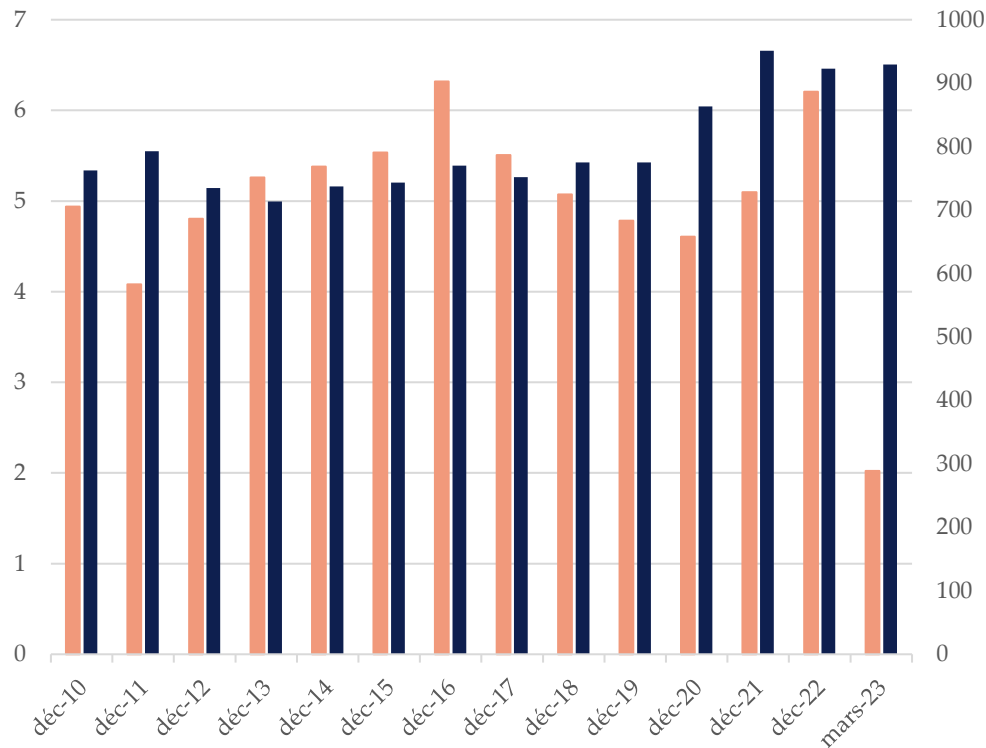




BANKING

Result before provision (€ bn)

Balance sheet (€ bn)



Result before provisions (LHS)

Balance sheet (RHS)

 **€929.3bn** Total bank balance sheet end (March 2023)

 **€2.024bn** Profit before provisions and taxes (March 2023)

 **4.16%** Return on Equity (December 2022)

➤ EU average: 7.3%

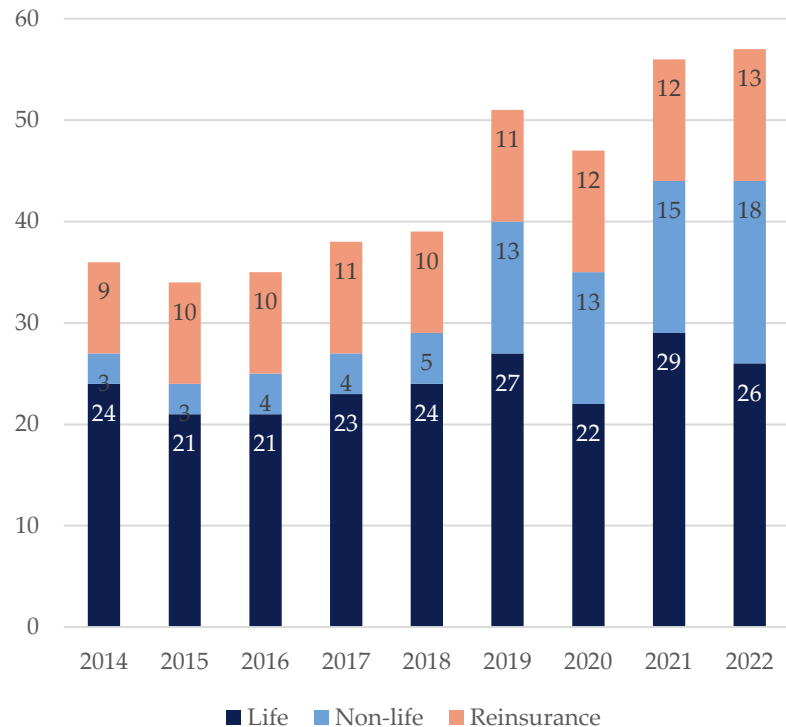
 **21.56%** Total CET 1 ratio (December 2022)

➤ EU average: 15.45%



INSURANCE

€bn



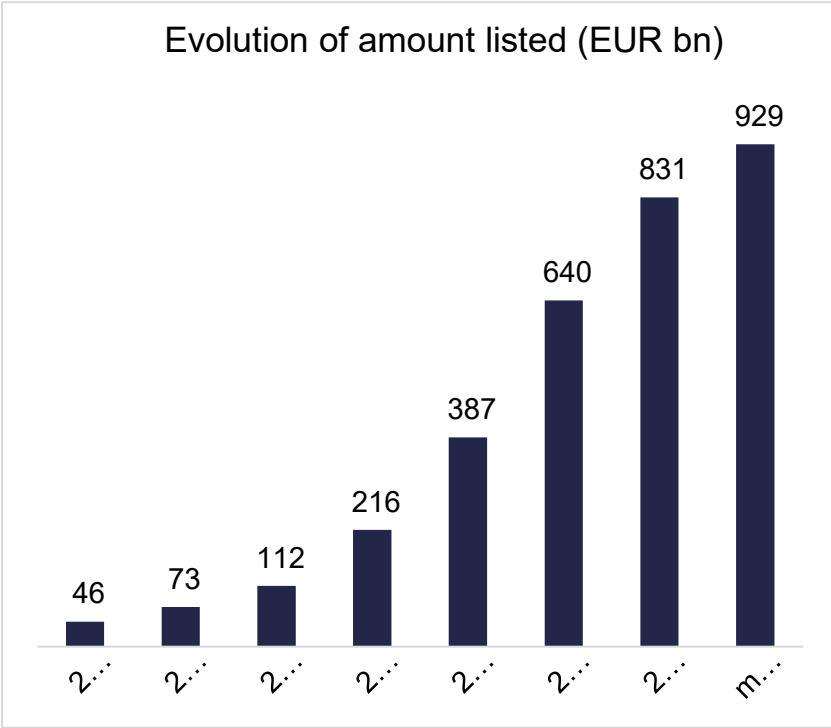
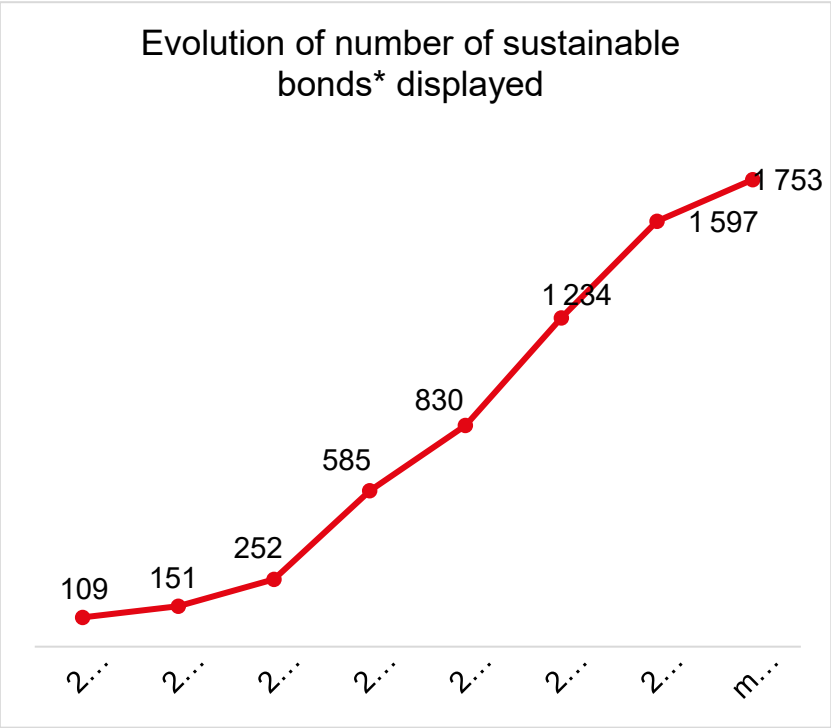
 **€56bn** Written premiums in 2022

 **Of which**

- Life insurance: 26bn (-11.6% YoY)
- Non-life insurance: 18bn (+15.5% YoY)
- Reinsurance: 13bn (++)7.1% YoY)
















LUXEMBOURG GREEN EXCHANGE



* Sustainable bonds includes green, social, sustainability and sustainability-linked bonds



INSTITUTIONS

Banking		Fund activities		Insurance		Other	
 Luxembourg banks and subsidiaries	73	 Approved AIFMs	261	 Luxembourg life insurers	30	 Payments firms	30
 Branches of EU banks	31	 Registered AIFMs	693	 Luxembourg non-life insurers	39	 Virtual Asset Service Providers	11
 Branches of third country banks	13	 CH 15 Management companies	180	 Luxembourg reinsurance firms	199	 Support PSF	62
 Mortgage bond banks	2	 CH 16 Management companies	136	 Foreign branches	12		
		 Specialised PSF	100				
		 Investment Firm	94				



NOTABLE DEVELOPMENTS

KKR (December 2022 – March 2023)

Establishment of new management company and infrastructure fund range from major US asset manager with a global AUM of over USD 500bn

Convera (April 2023)

US B2B firm providing FX risk management solutions, with 30,000 customers in over 200 countries. Luxembourg forms its EU hub, with licenses as payment institution and investment firm.

Bank of America Europe Designated Activity Company, Luxembourg branch (May 2023)

New bank branch of Irish subsidiary established in Luxembourg to focus on banking needs for asset management customers.

Global Green Growth Institute (June 2023)

Opened its European Liaison Office in Luxembourg. The intergovernmental organisation brings a weight of expertise within the green and climate finance field, acting as a link between its partners, Member States, financial institutions and green projects in Africa, Latin America and Asia.

The Bank of London (July 2023)

Announced submission of a formal application for an EU banking license in Luxembourg, committing to EUR 200m investment and hiring 300 people in Luxembourg over the next five years.





VILLMOLS MERCI
